

Procédures d'inscription ENSEIGNANTS STAGIAIRES et CAPPEI Année universitaire 2021-2022

La campagne de pré candidature précède la Informations

PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)

Dates : du 5 juillet 2021 au 13 septembre 2021

1. Connectez-vous sur :
<http://www.univ-antilles.fr/candidature>
2. Pré-candidatez dans la formation correspondant à votre choix
3. Déposez toutes les pièces justificatives demandées au format numérique (pdf, jpg ou png- 8 mo maximum)
4. Cliquez sur l'onglet « transmettre ma candidature »
5. Consultez régulièrement votre courrier électronique pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

PHASE 2 : Examen des dossiers par la commission d'admission

- 1- Transmission de l'avis de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
- 2- Dès la réception de la décision Connectez-vous de nouveau sur :

<http://www.univ-antilles.fr/candidature>

et indiquez votre réponse en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement »

PHASE 3 : Inscription administrative (obligatoire annuelle et individuelle) elle se réalise uniquement en ligne à compter du mois du 8 juillet 2021

ETAPE 1 : Connectez-vous sur le site de l'Université des Antilles :

<http://www.univ-antilles.fr>

ETAPE 2

1. Cliquez dans Thème « ACCUEIL » - bulle « FORMATIONS » puis onglet « INSCRIPTION », s'inscrire en :

- **MASTER MEEF** (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation) NPS ou en FAE

- **CAPPEI**

- **Si vous avez fait des études à l'UA :** choisir 2 « réinscription » - Saisir obligatoirement votre ancien numéro d'étudiant et votre date de naissance

NB : Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un numéro d'étudiant sur un relevé de notes (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription)

- **Si vous venez d'une autre université :** choisir 3 « inscription » - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères EC.

2. Inscrivez-vous dans La formation que vous avez préalablement confirmée.

Très important

1- Rubrique : « les données annuelles » : « votre statut pour l'année universitaire en cours » cocher : « stagiaire formation continue »

2- Rubrique : « autres données » : « profil » cocher « étudiant stagiaire inscrit à ESPE.

4. Validez votre inscription administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription »

5. Numérisez et transmettez les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

<http://www.univ-antilles.fr/pjweb>

ETAPE 5 : j'active mon compte UA pour l'accès à mon espace numérique de travail (ENT).

NB : Une INSCRIPTION ADMINISTRATIVE à jour, vous donnent droit aux ressources de l'établissement (accès à la BU, aux applications telles qu'HYPERPLANNING ou MOODLE,

Informations

Votre inscription sera prise en compte quand le message « votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.

Avant toute inscription : veuillez vous munir des informations suivantes : INE ou BEA, n° de sécurité sociale et de votre carte de crédit si vous payez en ligne

Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères EC ; soit un code du type ECXXXXXXXX

* En cas de difficulté contactez le service de scolarité scol@espe-guadeloupe.fr